

A 3 OUEST
Société à responsabilité limitée
au capital de 9 000 euros
Siège social : Rue Gastave Eiffel ZA La Gendronnière
85170 LE POIRE SUR VIE
520 514 639 RCS LA ROCHE SUR YON

Comptes annuels arrêtés au 31 mars 2023

"Pour copie
certifiée conforme"



"Pour copie
certifiée conforme"



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A 3 OUEST

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : rue Gustave Eiffel 85170 LE POIRE SUR VIE

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 2 0 5 1 4 6 3 9 0 0 0 1 9

Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/03/2023

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB		AC		
	Frais d'établissement *	CX		CQ		
	Frais de développement *	AF	1 720	AG	1 720	
	Concessions, brevets et droits similaires	AH	84 259	AI		84 259
	Fonds commercial (1)	AJ		AK	4 259	(4 259)
	Autres immobilisations incorporelles	AL		AM		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AN		AO		
	Terrains	AP		AQ		
	Constructions	AR	1 950	AS	1 950	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AT	496 377	AU	337 891	158 485
	Autres immobilisations corporelles	AV		AW		
	Immobilisations en cours	AX		AY		
	Avances et acomptes	CS		CT		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CU		CV		
	Autres participations	BB		BC		
	Créances rattachées à des participations	BD	30	BE		30
	Autres titres immobilisés	BF		BG		
	Prêts	BH	2 733	BI		2 733
	Autres immobilisations financières*					
TOTAL (II)		BJ	587 070	BK	345 821	241 249
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL		BM		
		BN		BO		
		BP		BQ		
		BR		BS		
		BT		BU		
	CRÉANCES	BV		BW		
		BX	390 048	BY		390 048
		BZ	96 947	CA		96 947
	DIVERS	CB		CC		
		CD	71 034	CE		71 034
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CF	147 403	CG		147 403
		CH	14 143	CI		14 143
	TOTAL (III)	CJ	719 576	CK		719 576
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 306 646	IA	345 821	960 825
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	4 259	(3) Part à plus d'un an CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

BC TP

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL A 3 OUEST		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 9 000)			DA	9 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	900
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	331 469
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	152 386
	Subventions d'investissement			DJ	8 847
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	502 603
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	83 456
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	140 564
	Dettes fiscales et sociales			DY	234 081
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	120
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	458 221	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	960 825	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1F
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	413 242
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

A 3 OUEST
Société à responsabilité limitée
au capital de 9 000 euros
Siège social : Rue Gastave Eiffel ZA La Gendronnière
85170 LE POIRE SUR VIE
520 514 639 RCS LA ROCHE SUR YON

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU GREFFE

DECISIONS ANNUELLES DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 SEPTEMBRE 2023

SOMMAIRE

- Proposition d'affectation du résultat

- Comptes annuels Arrêtés à la date du 31 mars 2023

3C TP

A 3 OUEST
Société à responsabilité limitée
au capital de 9 000 euros
Siège social : ZA La Gendronnière - Rue Gustave Eiffel
85170 LE POIRE SUR VIE
520 514 639 RCS LA ROCHE SUR YON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2023 s'élevant à 152 386,96 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	152 386,96 euros
A titre de dividende global à l'associée unique	55 000,00 euros
Soit 61,11 euros par part	
Le solde	97 386,96 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 428 856,35 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 55 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 30 septembre 2023.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mars 2020 :

- 55 000,00 euros, soit 61,11 euros par titre
- dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 55 000,00 euros

Exercice clos le 31 mars 2021 :

- 55 000,00 euros, soit 61,11 euros par titre
- dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 55 000,00 euros

Exercice clos le 31 mars 2022 :

- 55 000,00 euros, soit 61,11 euros par titre
- dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 55 000,00 euros

Certifié conforme
La Gérance



Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A 3 OUEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2023, dont le total est de 960 826 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 152 387 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/07/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	110 900		26 640	84 260
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 720			1 720
Immobilisations incorporelles	112 620		26 640	85 980
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 710		760	1 950
- Installations générales, agencements aménagements divers	7 323			7 323
- Matériel de transport	455 994	45 683	13 881	487 796
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 278	768	788	258
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	467 304	46 451	15 428	498 328
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	30			30
- Prêts et autres immobilisations financières	2 733			2 733
Immobilisations financières	2 763			2 763
ACTIF IMMOBILISE	582 688	46 451	42 068	587 071

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		46 451		46 451
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		46 451		46 451
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	26 640	15 428		42 068
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	26 640	15 428		42 068

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/03/2023
Éléments achetés	80 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	80 000

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	32 620		26 640	5 980
Immobilisations incorporelles	32 620		26 640	5 980
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 077	633	760	1 950
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 594	813		4 407
- Matériel de transport	291 322	50 697	9 111	332 907
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 061	305	788	577
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	298 054	52 447	10 659	339 842
ACTIF IMMOBILISE	330 674	52 447	37 299	345 821

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 503 872 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 733		2 733
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	390 048	390 048	
Autres	96 947	96 947	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	14 144	14 144	
Total	503 872	501 139	2 733
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Charges sociales - produits à recev	18 626
Etat - produits à recevoir	15 546
Associés - intérêts courus	1 408
Total	35 580

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 9 000,00 euros décomposé en 900 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 458 222 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	83 457	38 477	44 979	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	140 564	140 564		
Dettes fiscales et sociales	234 081	234 081		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	120	120		
Produits constatés d'avance				
Total	458 222	413 243	44 979	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	17 990			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	51 032			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	11 923
Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit	120
Dettes provis. pr congés à payer	44 882
Personnel - autres charges à payer	5 700
Charges sociales s/congés à payer	10 140
Charges sociales - charges à payer	306
Etat - autres charges à payer	4 238
Total	77 309

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	14 144		
Total	14 144		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	1 187 499
Engagements de crédit-bail immobilier	
Prêt 00021026004 : Nantissement du fonds de commerce à hauteur de 80K€	1 005
Prêt 00021026015 : Gage du véhicule 6101-YG-76 est consentie à hauteur de 54.9K€	33 418
Autres engagements donnés	34 423
Total	1 221 922
Dont concernant	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	